

Les tribunes du mois de décembre 2021

La Madeleine que nous aimons

INDIGESTION DE POLÉMIQUE

Dans leur dernière tribune, les élus d'opposition jettent le discrédit sur le service de restauration scolaire, au motif qu'il est confié à un prestataire. S'appuyant sur un positionnement strictement idéologique, ils mettent en cause caricaturalement la qualité des repas.

En réponse, on notera d'abord que dans son dernier rapport public sur les services de la restauration collective, la Cour des Comptes n'a relevé aucun lien entre le mode de gestion choisi et la qualité des repas servis.

Sur cette base, force est aussi de constater que les élus d'opposition méconnaissent totalement le cahier des charges imposé actuellement par la Ville au prestataire.

Et pour cause, la Ville y insiste en particulier sur sa volonté de promouvoir la protection de l'environnement dans une logique privilégiant les circuits courts, les viandes, œufs et poissons d'origine labellisée et la priorité donnée aux produits frais.

De plus, alors que l'État n'imposait pas de produits bio en restauration scolaire en 2014, ceux-ci figurent dans l'assiette des petits Madeleinois à hauteur de 20 % depuis cette date, et à hauteur de 30 % depuis 2018.

Le cahier des charges municipal impose aussi au prestataire de s'impliquer concrètement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, on rappellera aux élus d'opposition que les menus, élaborés par une diététicienne, tout comme le respect de la chaîne d'approvisionnement et de l'hygiène font l'objet d'un contrôle municipal quotidien.

De fait, les repas servis aux petits Madeleinois respectent l'équilibre alimentaire, et sont de qualité au plan nutritionnel, organoleptique et sanitaire, contrairement aux allégations des élus d'opposition, qui alimentent une fois encore une polémique jusqu'à l'indigestion.

CHAMPIONNE TOUTES CATÉGORIES (1)

C'est par cette appellation que La Voix du Nord a désigné notre commune dans un article sur les aides financières à la mobilité douce délivrées par les communes de la Métropole Européenne de Lille.

Il est vrai que c'est à La Madeleine qu'on trouve le panel le plus large d'aides municipales à l'acquisition d'équipements (casques, sacoches, éclairage, antivol,...) et de modes de déplacements doux (vélo classique/électrique, trottinette classique/ électrique, gyroroue, skateboard électrique).

Encore faut-il préciser notre engagement à maintenir ces aides tout au long du mandat municipal.

CHAMPIONNE TOUTES CATÉGORIES (2)

Voilà 20 ans que notre commune arbore 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris. Cette année encore, ce label nous a été confirmé « avec les encouragements du Jury ».

Rappelons que cette distinction prend en compte différents critères parmi lesquels certes la qualité du fleurissement et l'entretien du patrimoine végétal, mais aussi la propreté urbaine, l'implication des habitants, et les actions menées pour la protection de l'environnement, ...

CHAMPIONNE TOUTES CATÉGORIES (3)

Pour la 3^{ème} fois consécutive, la Ville de La Madeleine a reçu le 1er prix national des Trophées AFNOR Expérience citoyen, en matière d'accueil et de relation aux usagers. Encore faut-il préciser que ces trophées consacrent les collectivités et structures publiques les plus exemplaires dans leurs relations à l'utilisateur tout au long de son parcours (accueil, orientation, délivrance de service) et de ses modes de contact (mail, courrier, téléphone, site internet, réseau social).

DÉJÀ PLUS DU TIERS

Vous avez dû trouver dans vos boîtes aux lettres ces dernières semaines notre bilan d'étape des 18 premiers mois du mandat qui a débuté en mars 2020. C'est pour nous une habitude de vous rendre compte régulièrement et en toute transparence de l'action de notre majorité au service de notre commune et de tous ses habitants.

À moins d'un tiers du mandat engagé, c'est déjà plus d'un tiers de nos engagements qui sont honorés. Bonnes fêtes de fin d'année !

« La Madeleine que nous aimons »

Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

Le futur tramway évitera La Madeleine.

La MEL a décroché 120 millions d'euros, annoncés par le Premier Ministre en personne, en octobre, pour financer son Schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT), un plan voté en juin 2019. Dans ce schéma, deux nouvelles lignes de tramway. L'une traversant Lille, l'autre Roubaix et Tourcoing. Exit la Madeleine. Retour en arrière.

En 2017, une ligne de tramway traversant La Madeleine par la rue du Général De Gaulle avait ainsi été proposée par la MEL, permettant de relier notre centre-ville à la gare Lille-Europe d'une part, et à Saint-André et Wambrechies d'autre part via la Gare de La Madeleine. Malheureusement, la Municipalité a refusé ce projet, après une enquête publique bien trop limitée et bien trop orientée.

Nous le savons bien, un nouveau tramway, ce sont bien entendu des travaux gênants, oui, bien sûr : pendant sa construction ! Mais à Valenciennes, Orléans, Reims ou Besançon, après les travaux, c'est un espace mieux partagé, plus ouvert et sécurisé qui est créé, et qui donc renforce et dynamise le commerce local. Plus personne, dans aucune de ces villes, n' imagine aujourd'hui mettre en cause un tel atout, après s'être pourtant parfois élevé contre.

Notre ville aurait pourtant besoin d'un vrai centre-ville partagé, arrêtant la coupure entre les 2 différentes Madeleine, séparées par la rue du Général De Gaulle. Ce futur tramway pouvait devenir cette « ligne de vie du centre-ville », une occasion d'y définir la place respective des circulations douces, des voitures et des transports en commun. Le tramway peut contribuer à construire la ville durable dans les zones denses agglomérées comme notre ville.

La Madeleine est passée, cette fois encore, à côté de son avenir. Nous le regrettons, et nous félicitons les villes de Saint-André et Wambrechies qui ont décidé de profiter de ce bel outil pour construire leur propre avenir.

Nous vous souhaitons à tous, une belle année 2022 plus sereine en espérant pouvoir dessiner un avenir plus durable pour nous tous et nos générations futures.

Nous contacter : www.agir-avenir.org facebook.com/agiravenir59 contact@agir-avenir [dot] org

« Agir pour l'avenir »